

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE TRIENT

DU 10 JUIN 2024

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 19 personnes sont présentes y compris le conseil bourgeoisial. 3 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 19H15 en saluant les personnes présentes.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2023

Le PV de l'assemblée du 12 juin 2023 a été publié sur le site au moment de la convocation. Personne n'en demande la lecture. Il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2023

Les comptes 2023, ainsi que le bilan, publiés sur le site internet de la commune sont commentés par le secrétaire. Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de financement de Fr. 233.86. Il est précisé que l'éventuel dividende du Triage forestier reste acquis à la commune, car celle-ci gère toute l'activité bourgeoisiale (personnel - entretien des forêts etc..). S'il y a une différence importante entre ce dividende et l'activité bourgeoisiale réelle, il est proposé que celle-ci servirait à alimenter le fonds forestier de réserve de la Bourgeoisie. Le montant pour 2023 est de Fr. 58'800. Pour mémoire, les frais pris en charge par la commune pour le compte de la bourgeoisie se montent en 2023 à Fr. 57'960.75.

3. Rapport de l'organe de contrôle

M Benoit Bender, réviseur agréé de la fiduciaire Bender donne lecture du rapport de révision des comptes pour l'exercice 2023 qui propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2023

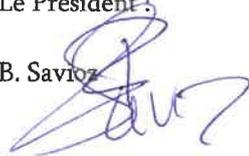
Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 19h22

Le Président :

B. Savioz



Le Secrétaire :

C. Goumand

